



Légation de Suisse

en

Roumanie

Bucarest, le 5 octobre 1939.
STRADA PITAR MOS 12

RÉF. No. IV-C-4. No. 4912

PRIÈRE DE RAPPELER LE NUMÉRO DANS LA RÉPONSE

Votre B.15.R.-RU.

Monsieur le Ministre et cher Collègue, *note*

Par lettre du 20 juillet dernier, répondant à la vôtre du 4 du même mois, j'avais eu l'honneur de vous faire connaître que je me proposais de vous soumettre verbalement, durant mon séjour en Suisse, quelques considérations sur le problème de nos rapports avec l'U.R.S.S.

Les événements m'ayant obligé à regagner Bucarest en toute hâte avant la fin d'août, il ne m'a pas été possible de donner suite à ce projet.

Aujourd'hui, tous les arguments que l'on pouvait invoquer naguère pour ou contre l'idée d'une reprise des relations diplomatiques entre la Suisse et la Russie des Soviets me paraissent avoir perdu toute valeur actuelle et pratique en présence du pacte germano-russe du 23 août 1939 et de ses conséquences.

L'avis que vous aviez bien voulu me demander peut donc s'exprimer brièvement et sans hésitations.

Après une rupture de plus de vingt ans, la reconnaissance officielle du gouvernement soviétique par le Conseil Fédéral serait interprétée partout, dans les

A la Division des Affaires Etrangères
du Département Politique Fédéral,
Berne.



- 2 -

circonstances présentes, comme un acte de faiblesse inspiré par la peur. Dans certains pays, un tel geste pourrait même donner lieu à des réflexions plus malveillantes encore: on y verrait une approbation du rôle joué par l'U.R.S.S. dans la guerre de Pologne, en même temps qu'une entorse donnée à notre neutralité, un encouragement adressé aux "totalitaires", un blâme aux démocraties.

Le rétablissement de relations diplomatiques avec Moscou ne serait pas moins inopportun au point de vue de notre politique intérieure s'il se produisait au moment précis où le parti socialiste suisse, naguère partisan d'un rapprochement avec la Russie, vient d'exclure de ses rangs les admirateurs de Staline. Il y a tout lieu de présumer que les socialistes formaient chez nous l'élément le plus nombreux de la partie de l'opinion qui désirait voir le Conseil Fédéral passer l'éponge sur les anciens griefs que la Suisse pouvait avoir contre les Soviets. Si cet élément adopte aujourd'hui une autre attitude, on peut se demander qui, en dehors des communistes, se déclarerait satisfait de voir s'établir une légation de Suisse à Moscou et une légation soviétique à Berne.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

P. Dewar

A la Division des Affaires Étrangères
du Département Politique Fédéral
Berne.